



Les installations agricoles dans

Le mot du Président

Les deux bras de l'agriculture : L'installation et la transmission.

Les orientations définies par la Chambre d'agriculture sur l'installation et la transmission sont mises en oeuvre par le Comité d'Orientation Transmission - Installation (C.O.T.I.) qui s'est réuni le 18 juin.

C'est l'installation dans toute sa diversité qui a été abordé avec les aides mobilisables, celles du conseil général (l'aide à l'installation par exemple), celles du conseil régional (pour les installations progressives, pour le portage du foncier), et celles de l'Etat et de l'Europe (la Dotation Jeune Agriculteur et les aides aux jeunes installés).

Nous réaffirmons la résolution d'être le partenaire privilégié des futurs installés avec les missions

de services publics (MSP) et les missions d'accompagnement à l'installation.

Le choix de l'installation est un choix de vie qui se fait à un instant « T » dans une carrière professionnelle. Pour accompagner cette décision, des actions d'agriculture, réalise des actions de communication auprès de divers publics :

- « **Demain je m'installe** » est une journée d'information dispensée auprès des jeunes en formation agricole avec notamment la présentation du parcours à l'installation, des aides et la réalité du terrain avec une visite d'exploitation.

sollicitent pour montrer la réalité des métiers de l'agriculture. L'intervention est réalisée par un binôme agriculteur - salarié.

- « **S'installer dans le Gers, réussir ses démarches administratives** » est une journée de formation à destination des nouveaux candidats qui ne peuvent solliciter les aides à l'installation.

Dans tous ces domaines un seul objectif : l'accompagnement du porteur de projet par la réalisation d'une installation viable et vivable. L'installation c'est la création d'une activité mais c'est aussi la reprise d'une activité existante, la transmission d'un outil de travail.

Lors du C.O.T.I., nous avons rappelé les actions autour de la transmission portées par la Chambre d'Agriculture :

- Le **Point Info Transmission (MSP)** avec 2 conseillers qui informent les futurs cédants à l'occasion de rendez-vous individuels ou collectifs.

- Le **Répertoire Départemental à l'Installation (RDI)** est un outil de mise en relation de cédants sans repreneurs avec des candidats sans outils de production.

- La réception des **Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité (DICA-MSP)** qui sont transmises aux partenaires (DDT, MSA, SAFER).

Ces deux thèmes, l'installation et la transmission, seront encore cette année mis en avant lors de diverses manifestations. Vous pourrez retrouver les agents du pôle installation sur le stand de la foire de Gascogn'Agri les 30

et 31 août et ensuite cette fin d'année lors du **Forum de l'installation** et lors des **journées transmission**.



Stéphane ZANCHETTA
Président délégué du Comité d'Orientation Transmission Installation de la Chambre d'Agriculture du Gers

Le profil des nouveaux agriculteurs

En 2013, 206 candidats à l'installation agricole ont été reçu au Point Info Installation qui a pour objectif d'informer et d'orienter dans leurs démarches tout porteur de projet en agriculture, quelque soit son âge, son parcours et son projet.

Un projet d'installation peut mettre du temps à mûrir et à aboutir et en 2013, 71 projets d'installation agricole aidée se sont concrétisés, ce qui confirme la tendance à la hausse dessinée en 2012 (72 installations).

Contrairement aux idées reçues, le monde agricole n'est pas exclusivement masculin, 30% des jeunes installés sont des femmes, tendance à la hausse qui se confirme égale-

ment sur les dernières années. De plus, même si la majorité des nouveaux installés est issue du milieu agricole (68% des installations), de nouveaux profils se manifestent : 32% des jeunes agriculteurs ne sont pas d'origine agricole et 41% des installations se réalisent en dehors du cadre familial.

Les jeunes installés ont en moyenne 29 ans et demi ce qui leur laisse le temps en général de faire des études (32% d'entre eux ont un diplôme supérieur au bac) et d'avoir une expérience professionnelle solide au préalable, mais pas forcément dans le domaine agricole : 43% des installations correspondent à une reconversion professionnelle.

Les projets

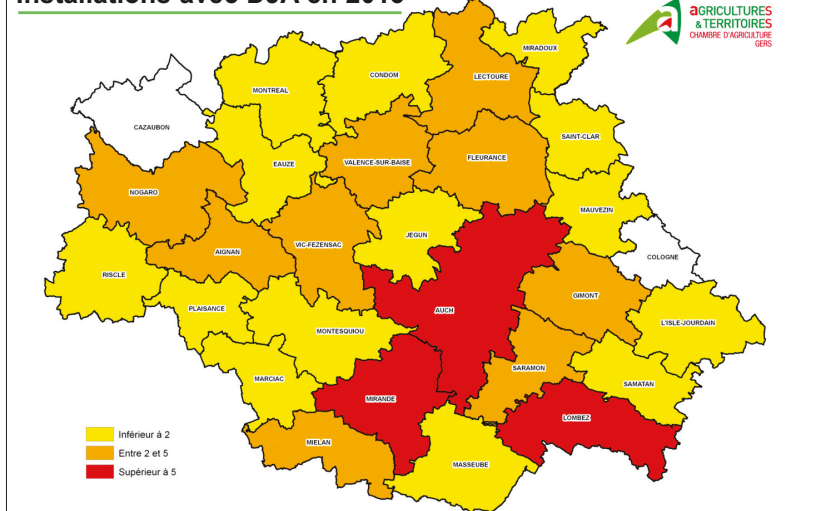
A l'instar de l'agriculture de notre département, les projets d'installation portent sur tous types de production.

Les installations en grandes cultures et polyculture sont majoritaires (61%), mais les activités animales sont tout de même pré-

sentes dans 37% des projets où toutes les filières sont représentées : élevage bovin viande et lait, caprin lait, ovin, équin, avicole et palmipède gras. Les autres filières végétales ne sont pas en reste avec 9% des installations en maraîchage et 7% en viticulture.

Enfin, toutes les zones du département ne sont pas aussi dynamiques d'un point de vue des installations agricoles. En 2013 3 cantons se détachent : Mirande, Auch et Lombez qui enregistrent à eux seuls plus de 20% des installations.

Installations avec DJA en 2013



Les orientations technico-économiques et diversification des installations en 2013

Les orientations technico-économiques (OTEX) des installations DJA	Nombre d'installations	Dont en A.B.	Dont diversification	Détails des orientations pour la diversification
Céréales et oléoprotéagineux	8	5	-	-
Cultures générales	14	2	1	Elaboration de pains
Maraîchage	6	6	1	Conserves de légumes
Viticulture et arboriculture	5	2	1	Vins en bouteille
Bovins lait	1	1	1	Elaboration de fromages
Bovins viande	3	-	-	-
Ovins	2	-	1	Vente d'agneaux abattus et découpés
Caprins	1	1	1	Fromages
Equins	1	-	1	Pension de chevaux
Porcins	0	-	-	-
Volailles	3	-	1	Vente directe de poulets prêts à cuire
Palmipèdes	2	-	1	Pension de cheveaux
Polyculture	12	2	5	1 canard gras en frais, 3 vins et armagnac
Poly-élevage à orientation herbivore	1	-	-	-
Poly-élevage à orientation granivore	4	1	2	2 en conserves d'oies
Exploitations non classées	8	2	4	1 pension canine, 1 laine d'alpage, 1 confitures

A la recherche de valeur ajoutée

Le paysage des nouvelles installations semble évoluer et tenir compte des demandes nouvelles ainsi que de la nécessaire acquisition de valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée semble ne plus forcément passer par l'agrandissement puisque la taille moyenne des exploitations à l'installation stagne voire régresse légèrement (103 ha en 2011 contre 77 ha en 2013). On assiste par contre à un rapprochement vers le consommateur avec 35% des installations développant un circuit court.

Cet état de fait peut s'expliquer soit par volonté de récupérer une partie des marges des intermédiaires, soit parce qu'il n'existe pas de filière organisée dans les productions choisies.

Toutes les filières sont concernées, puisque cela comprend l'élaboration de pains, de conserves de légumes, de confitures, de vins pour les filières végétales mais aussi la fabrication de fromage, de laine, la vente de viande au détail, de conserves, mise en place de pensions pour les filières animales...

La recherche de valeur ajoutée s'accompagne aussi de la volonté de satisfaire des marchés qui se développent et répondent à des be-

soins d'une clientèle spécifique. Ainsi, 31% des jeunes installés développent un projet en production biologique.

Enfin, l'irrigation, traditionnellement présente dans le département, est présente dans 49% des projets d'installation en 2013. Ressource de plus en plus rare et de plus en plus contrôlée, elle nécessite une gestion fine et technique. L'accès à l'eau est un moyen de création de valeur ajoutée puisqu'elle permet une haute rentabilité des surfaces par la mise en place de cultures spéciales à haute valeur ajoutée : maraîchage, semences, ...

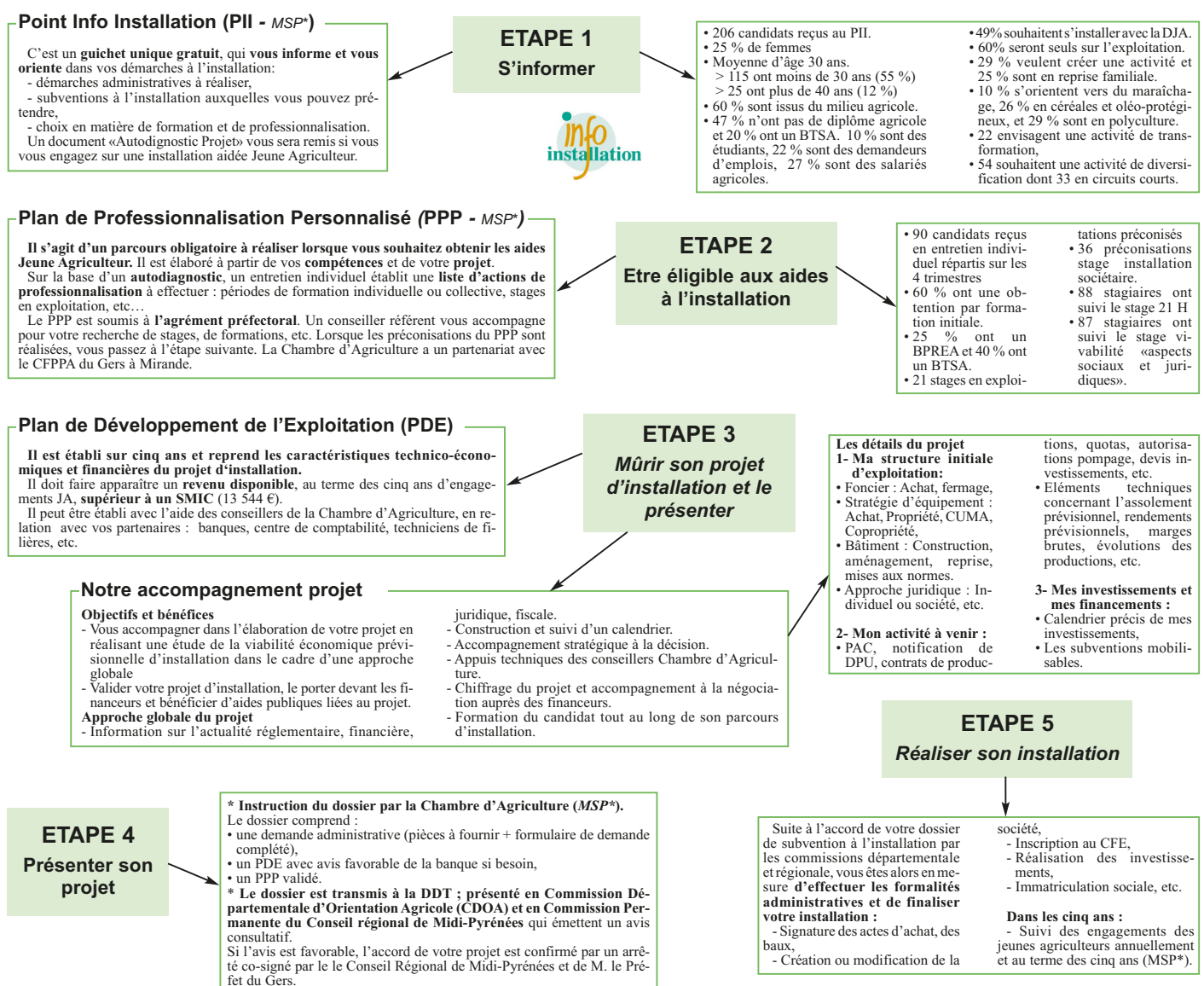
Tous ces projets, quelque soit la filière ou le mode de production, doivent avant tout répondre à des critères de viabilité économique en dégageant l'équivalent d'un SMIC en revenu au bout de 5 ans d'installation. Cette dimension économique du projet doit s'articuler également avec une notion de vivabilité indispensable pour qu'une exploitation soit durable sur le long terme.

La combinaison de ces contraintes est l'objet de l'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture du Gers aux porteurs de projets agricoles.

Pour toutes questions concernant les aides à l'installation : Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle Installation Tél. 05 62 61 77 27.

le Gers : à la recherche de valeur ajoutée

Le parcours à l'installation : objectif la DJA



Forum Apprentissage : Un franc succès

Le mercredi 2 juillet dernier, le Forum Apprentissage « tous secteurs professionnels » s'est déroulé à la Maison de l'Agriculture à Auch.

Cette action de promotion sur le territoire de Midi-Pyrénées a été initiée par le Conseil Régional. C'est le Bureau Territorial du Gers de la Région Midi-Pyrénées, avec ses partenaires les Chambres consulaires, et les professionnels de l'orientation et de l'emploi qui ont animé la matinée.

L'ouverture a été faite par Stéphane MINGUET, membre de la Chambre d'Agriculture référent de la Commission emploi-formation et M^{me} Dominique LHOSTE-RESCLAUSE, Directeur de la Chambre d'Agriculture. Ils ont rappelé les missions de service public déléguées à la Chambre d'Agriculture depuis



2007 sur l'apprentissage agricole. La Chambre d'Agriculture, en 2013, a eu 119 contacts avec des jeunes et 78 contacts avec des entreprises. 55 jeunes ont été orientés vers des

employeurs potentiels, 30% des demandes satisfaites se sont conclues par la signature d'un contrat. 73 contrats d'apprentissage ont été accompagnés en plus de l'enregis-

trement des dossiers.

M^{me} Fatma ADDA, Conseillère régionale, a rappelé les engagements de la Région pour l'apprentissage en matière de formation (700 formations pour Midi-Pyrénées) et d'engagements financiers en faveur des apprentis et de leurs employeurs.

M^{me} Dominique CLUSA-WEBER, Directrice de l'unité territoriale du Gers de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), a, quant à elle, insisté sur l'employabilité des apprentis à la sortie des formations et sur les niveaux de qualification accessibles par l'apprentissage (du CAP à l'école d'ingénieur).

Deux témoins étaient également présents, MM. Didier BAJON et Maxime PERES venus présenter

leurs parcours d'apprentis agricoles. Ce forum s'adressait aux scolaires, aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux adultes accompagnant des jeunes, aux professionnels de l'orientation et à toute personne intéressée par la voie de l'apprentissage.

La fréquentation du forum, c'est la venue de 80 personnes, dont 54 en recherche et intéressées par la voie de l'apprentissage. Toutes les personnes qui sont venues habiter dans le Gers et 20% des présents en recherche habitent Auch.

Le forum s'est articulé autour : d'ateliers d'information sur le contrat d'apprentissage ; de présentation des métiers ; d'un affichage d'offres de contrats d'apprentissage ; de la présence des CFA avec leurs offres de formation.